

Master 2 spécialité Méthodes en santé publique et communautaire (mention biologie)

Responsable

Jacques Chaperon, professeur des universités

Équipe pédagogique

Enseignants

Anne-Marie Begue-Simon
Alain Cercle
Claude Guiguen
Gérard Guinguain
Pierre Le Beux
Christian Michelet
Jeannine Pommier
Frédérique Resmond-Richard
Françoise Riou
David Veillard
Professionnels
Karine Chevreul, Irdes
Gérard Durand, Icones
Claude Lesne, CNRS, santé environnement
Marie Prat, Cres de Bretagne
Alain Trehony, directeur de l'ORS de Bretagne
Patrice Roussel, CHU de Lille
Hélène Senechal, C-Clin Ouest

Débouchés

La majeure partie des professionnels inscrits au titre de la formation continue occupent déjà un emploi dans le champ de la santé. Ce diplôme les accompagne et les renforce dans leur projet de mobilité et/ou d'évolution de carrière.

Coordonnées

Département de santé publique,
Faculté de médecine
Université Rennes 1
2 avenue du Professeur-Léon-Bernard — CS 34317
35043 Rennes Cedex
Téléphone : 02 23 23 49 48
Télécopie : 02 23 23 45 33
Site : dsp.univ-rennes1.fr
Courriel : secretariat-dsp@univ-rennes1.fr

Descriptif de la formation

Compétences requises à l'entrée

Cette mention est *a priori* adaptée aux étudiants issus d'un deuxième cycle d'études médicales, odontologiques ou pharmaceutiques, ayant acquis les bases (diplôme d'université, master 1 ou maîtrise) dans les domaines suivants :

- Analyse des institutions et politiques sanitaires et sociales
- Introduction à l'économie de la santé
- Méthodes en épidémiologie
- Méthodes en sciences sociales
- Statistiques descriptives.

La commission pédagogique propose aux autres professionnels de santé, et aux étudiants issus d'autres maîtrises, de suivre des compléments d'enseignement choisis parmi la liste proposée en master 1, en fonction des lacunes identifiées.

Compétences acquises dans la formation

Connaissances théoriques et pratiques dans les domaines spécifiques aux unités d'enseignement, et capacités à développer et mettre en œuvre des projets de santé publique et communautaire, et à accompagner les mutations en cours dans l'organisation des soins et de la prévention.

Présentation

Les domaines d'action de la santé publique sont l'organisation des soins et la protection de la santé de la population. L'utilisation du terme *santé communautaire* traduit la prise de conscience de la nécessité d'une participation accrue de la collectivité aux actions d'amélioration de la santé : réflexion sur les besoins, les priorités, mise en place, gestion et évaluation des activités. La santé publique et la santé communautaire se situent ainsi au croisement des sciences biomédicales et des sciences humaines ; elles font appel à des savoirs théoriques issus de nombreuses disciplines (médecine, odontologie, épidémiologie, statistiques, économie, psychologie, socio-anthropologie, toxicologie), et à des savoir-faire professionnels. Cette *spécialité de master 2^e année à finalité professionnelle* accompagne les mutations en cours dans le champ de la santé :

- l'accroissement des pathologies chroniques et dégénératives, et le développement de réseaux de santé ;
- l'avènement d'une démarche de projet, de management de la qualité et des risques, d'évaluation des pratiques tant au sein des établissements de santé que dans le secteur libéral et dans le champ de la prévention ;
- la réforme du système de financement des soins.

Ces évolutions nécessitent une requalification d'emplois existants, et l'acquisition de compétences nouvelles. Elles induisent également la création d'emplois nouveaux : coordonnateurs de réseaux de santé, responsables de programmes de santé publique, d'études d'évaluation, consultants auprès des établissements et des organismes professionnels et de régulation.

Contenu

Premier semestre

Deux unités d'enseignement obligatoires (5 crédits ECTS* chacune) :

- Méthodes d'enquête et conception de projets,
- Techniques documentaires et organisation du système de soins.

Deux unités d'enseignement optionnelles (10 crédits ECTS* chacune) à choisir parmi trois :

- Territoires et programmes d'action en santé,
- Gestion du risque infectieux nosocomial,
- Communication et éducation pour la santé.

Deuxième semestre

Deux unités d'enseignement optionnelles (5 crédits ECTS* chacune) à choisir parmi :

- Santé et environnement,
- Santé internationale,
- Démarches qualité,
- Psychologie des pratiques médicales et éducation du patient.

Unité libre appartenant à l'offre de formation de l'Université Rennes 1.

Un stage en milieu professionnel, de trois mois minimum, donnant lieu à la réalisation d'un mémoire (20 crédits ECTS*).

* ECTS : European Credit Transfer System (système d'équivalence entre universités européennes, le crédit étant une unité d'estimation de la charge de travail de l'étudiant).

Organisation

Les enseignements comprennent des cours et travaux dirigés en présence des enseignants et des travaux personnels permettant la validation. Ces travaux, ainsi que le mémoire de stage, sont suivis individuellement et en groupe. Les unités d'enseignement alternent cours (sur deux à trois jours consécutifs) et travail personnel. Elles sont validées indépendamment et sont capitalisables. Les possibilités d'équivalences avec des unités d'enseignement acquises en dehors de l'université Rennes 1 sont étudiées au cas par cas par la commission pédagogique. Les personnes en activité professionnelle peuvent étaler leur formation sur deux années.